

## Projet Ville - Communication de M. le Député-Maire

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : J'ai souhaité ce soir vous indiquer en quelques mots en quoi consiste ce projet Ville et pourquoi Horizon 2001.

Je vous ai fait parvenir il y a quelque temps le sommaire de ce projet et j'ai demandé qu'il soit publié dans BVV afin que chacun soit bien conscient qu'existe déjà depuis le début de l'année une réflexion au niveau de la Municipalité au sujet d'un projet Ville. Cela tombe bien puisque M. MAILLARD, je crois, avait l'impression que notre politique se faisait au fil de l'eau.

Nous allons donc essayer de le mettre noir sur blanc par une démarche que je souhaite très large, très démocratique et d'ici la fin de l'année afin que nous puissions entamer le troisième millénaire avec un avenir pour Besançon que nous aurons constitué sur les dix ans qui nous séparent de 2001.

Qu'est-ce qu'un projet Ville, pourquoi cette démarche ? A quoi cela sert-il ? Pourquoi maintenant ? Qui y sera associé, sur quelles bases, sur quelles études pourrons-nous appuyer notre réflexion ? Selon quel calendrier ? A la première question, qu'est-ce qu'un projet Ville, la réponse est simple : c'est une mise en perspective des orientations, des projets qui forgeront l'avenir de notre Ville dans les années qui viennent. Mais il faut être très clair, un projet Ville n'est pas un catalogue de la Redoute, ce n'est pas une suite de projets, ce n'est pas un programme de gouvernement ou de mandat, ce n'est pas une litanie de promesses propices aux surenchères et à la démagogie. Je crois qu'il faut rester très réaliste et le projet Ville en quelque sorte est la présentation d'une vision claire de l'avenir qui nous sépare de 2001.

Pourquoi cette démarche, à quoi sert-elle ? Je pense d'abord qu'il s'agit de mobiliser toutes les forces vives locales autour des mêmes objectifs, qu'on appartienne à telle ou telle formation. En connaissant très clairement nos perspectives, chaque acteur de la vie locale, chaque partenaire de la Ville pourra être plus efficace. Second intérêt d'une telle démarche c'est le décloisonnement. Nous souffrons d'ailleurs dans la gestion municipale du cloisonnement entre les différentes compétences, les différents services et je crois que pour essayer de décloisonner il faut, en dehors de son secteur d'activités que chaque élu, chaque commission, chaque adjoint se soucie d'une cohérence globale. Donc d'une part mobiliser, d'autre part décloisonner. On peut même y ajouter le souci d'éviter la dispersion des énergies et la volonté aussi, elle est récente peut-être, de rationaliser nos choix budgétaires.

Autre question : pourquoi maintenant ? Vous me direz que c'est peut-être un peu tard, qu'on est là en milieu de mandat. Je pense que d'une part le monde bouge et les évolutions s'accélèrent. 1993 est tout proche, de nouveaux espaces régionaux vont se créer et tout risque de changer très vite. Il est clair que l'avenir appartiendra aux villes, aux régions dans cette Europe qui auront réfléchi pour les dix ans qui viennent à leur futur développement.

Et puis des décisions sont à prendre aussi c'est vrai. Nous parlerons tout à l'heure du projet Musée du Temps, nous débattons le 6 juillet, je m'en excuse, de la liaison Rhin-Rhône, il y a le dossier TGV qui avance. Nous sommes directement concernés par tout cela et chacun sent bien que la période qui s'ouvre est cruciale pour l'avenir de Besançon Capitale Régionale. Nous devons d'ailleurs réfléchir sur la façon d'intégrer ces projets dans le prochain contrat de plan Etat/Région qui va être lancé en septembre, raison de plus donc pour présenter une vision globale et cohérence de ces projets. Et puis nous sommes dans une période calme, municipalement parlant ! Nous sommes éloignés de la dernière période électorale, nous ne sommes pas encore en 1995, dont si l'on veut tous ensemble réfléchir dans la sérénité, en toute objectivité, je crois que toutes les conditions sont réunies à l'heure actuelle.

Qui va-t-on associer à cette réflexion ? Nous essaierons bien entendu d'y associer les élus que vous êtes et toutes les propositions seront les bienvenues. Il n'y aura pas de débat ce soir mais nous engagerons les réflexions et nous en débattons très largement d'ici la fin de l'année. Deuxièmement, nous pensons associer nos propres services qui y sont déjà d'ailleurs puisque depuis quelques mois s'est mis en place un Conseil de Directeurs qui, sous la responsabilité de Vincent FUSTER, chargé de la Communication, fonctionne bien, a fait déjà des propositions intéressantes. Je me plais d'ailleurs à souligner la qualité du travail de réflexion accompli par nos propres services. Et puis il y a aussi tous les

partenaires de la Ville, c'est-à-dire la CTB, la SEDD, les Offices d'HLM, l'Université, voire les entreprises, les commerçants, les médias intéressés également au projet de développement de Besançon. Et enfin nous espérons que la population, nous n'avons pas encore précisé de quelle façon, pourra, le cas échéant, être intéressée directement et nous sommes là encore partisans de démocratiser très largement cette réflexion.

Quant aux études sur lesquelles nous pourrions nous appuyer, car nous avons rejeté la démarche qui consisterait à avoir recours à un Cabinet de consultants, il y a entre autres le rapport BRENEL et STEIN concernant la communication, qui est à la base de cette réflexion, l'étude BOSSARD Consultants qui sur le plan des finances, du budget etc. propose aussi des choses intéressantes, nous avons un rapport intéressant de la Région qui est «Franche-Comté 2005», élaboré aussi suite à une longue discussion, nous avons des études de la DATAR, des travaux universitaires, les contributions des services de la Ville. Je crois qu'il y a suffisamment de matériaux que nous connaissons, qui existent et qui nous permettent de faire en sorte que nous puissions proposer des choses intéressantes.

Reste la question du calendrier. Je vous propose de consacrer les six prochains mois à cette réflexion. Ainsi nous serons prêts en janvier 1993 pour entrer de plain-pied dans l'Europe avec des idées claires et des choses précises et c'est à ce moment-là que nous pourrions donc très largement diffuser ce projet. Je n'aborderai pas ce soir en détail le contenu des orientations. Je retiendrai simplement deux idées, deux axes qui me paraissent les plus importants, étant bien entendu que dans notre esprit le souci de l'emploi reste permanent et je crois que c'est important de l'indiquer.

Premier axe : le souci de cette politique de proximité et d'une politique de qualité de la vie quotidienne que vous connaissez bien et sur lesquelles nous proposerons des pistes nouvelles.

Le deuxième axe, lui, concerne les grands dossiers liés au développement de notre ville-capitale. Vous en connaissez un certain nombre, je n'insiste pas.

Je crois que nous avons du pain sur la planche pour réaliser une synthèse de ces grandes orientations et dégager un concept fort autour duquel nous pourrions continuer de travailler et poursuivre la promotion de Besançon. C'est ça je crois le projet Ville.

Pour conclure, je voudrais simplement rappeler que le Maire, le Conseil Municipal ne décident pas de tout. C'est vrai pour l'emploi, pour l'habitat, pour la sécurité et bien d'autres domaines où nous n'avons hélas pas suffisamment de décisions à prendre. Un projet Ville ne peut donc pas prétendre tout prévoir. Il faut penser aussi partenaires de la Ville, à l'Etat et aux autres collectivités aussi qui seront intéressées. Nous ne pourrions qu'être plus efficaces en nous rassemblant autour de perspectives claires et en groupant les principales idées qui feront le développement de cette Ville de Besançon dans un projet que j'ai voulu appeler Projet Ville Horizon 2001. Voilà donc quelques mots sur ce projet Ville dont nous aurons l'occasion donc de reparler plus largement. Je souhaite simplement que vous participiez même au travers des formations que vous représentez, à l'édification de ce projet qui sera je l'espère la possibilité pour cette Ville de Besançon d'arriver en bonne forme pour le troisième millénaire. Monsieur JACQUEMIN, bien que ce soit une communication sans débat, mais...

**M. JACQUEMIN** : Monsieur le Maire, si j'ai bien compris il n'y a pas de débat ! Dans la lettre d'accompagnement jointe au Projet Ville, le dernier paragraphe disant que vous vouliez lancer la discussion ; donc, apparemment ce n'est pas l'heure encore de le faire.

Nous prenons acte de votre souci d'avoir un projet pour cette ville. Je ne veux pas dire c'est un fait nouveau mais c'est rassurant pour l'avenir. Vous dites que pour l'heure vous n'êtes pas attaché au catalogue mais je ne peux m'empêcher de dire que les deux feuillets que vous nous avez envoyés ressortent un peu de l'esprit de catalogue et qu'effectivement, doit venir derrière une discussion tout à fait approfondie. Ne figure dans cette ébauche aucun des grands thèmes et aucun des grands défis portant notamment sur l'activité économique de cette ville et par conséquent sur l'emploi. Il faudra corriger cet oubli, je pense. Je suis ravi d'apprendre qu'il y aura des florales quelque 4 ou 5 mois avant les élections municipales, c'est certainement une très bonne recette même si nous devons comme vous le souhaitez,

inscrire notre discussion dans un climat hors compétition électorale. Nous prenons acte, Monsieur le Maire, en souhaitant que ce débat soit le plus constructif possible.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Ce qu'on vous a livré l'a été un peu pêle-mêle c'est vrai mais c'est afin que vous ne vous égariez pas ici ou là, c'est moins riche que le catalogue de la Redoute ! Mais ne croyez pas que jusqu'à présent il n'y avait rien et que le Maire et les Adjointes passent leur temps à jouer aux billes ! Il leur arrive très quotidiennement d'être vraiment dans la ville à réfléchir sur l'avenir de cette ville et nos idées aussi sont très largement généreuses pour les Bisontins ; nous pourrions donc les mettre les unes à côté des autres. Si on vous a indiqué quelques points de repère aujourd'hui, c'est pour que vous ayez quelques pistes mais, bien entendu, nous sommes preneurs de toutes les suggestions, surtout si elles viennent de l'opposition.

Dont acte.